

<http://www.latribune.fr/info/Que-conseiller-a-quelqu-un-qui-vient-de-perdre-20--de-ses-placements----->

Ma page [RSS](#) Ma bibliothèque Mes alertes Mes newsletters Mon portefeuille Mes listes de valeurs

RECHERCHER SUR LE SITE ET DANS LES ARCHIVES

ok

RECHERCHER UNE VALEUR

Actions

Paris

ok

Entreprises & secteurs **Bourse** Economie Monde Politique Sport Emploi & carrière **Finances perso** Culture & loisirs Journal Dossiers

FINANCES PERSO

- Accueil Finances
- Placements
- Immobilier & Patrimoine
- Impôts
- Assurance-vie
- Epargne & Retraite
- Banque & Assurance
- PUBLI-REPORTAGE



INSTITUT DE LA
DÉFISCALISATION

Finances perso / Placements

La Tribune.fr - 08/08/08 à 18:33 - 544 mots

CONSEIL FINANCIER

Que conseiller à quelqu'un qui vient de perdre 20% de ses placements ?

Les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) doivent tenter d'aider des épargnants, parfois mis à mal actuellement par la crise financière.



Que faire aujourd'hui de ses économies ?

Quel investissement conseiller à un épargnant qui vient de perdre plus de 20 % sur ses placements en actions depuis le début de l'année et n'entend parler que de reprise de l'inflation, hausse des taux d'intérêt et crise immobilière ? C'est le problème épineux auquel sont confrontés chaque jour les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI).

Difficile, en effet, de susciter l'enthousiasme d'un client lorsque les deux solutions d'investissement les plus évidentes à long terme - la Bourse et l'immobilier - voient leur horizon s'obscurcir jour après jour. Du côté des marchés financiers, la conjoncture reste résolument défavorable aux actions : envol des prix des matières premières et du pétrole, croissance économique en berne, " sans compter que les bilans des banques recèlent encore sans doute quelques mauvaises surprises liées à la crise des subprimes ", ajoute Bernard Paran, responsable du pôle marchés financiers chez Thésaurus. Pas question donc de minimiser des motifs d'inquiétude bien réels. Mais Bernard Paran précise toutefois : " Le plongeon des marchés a déjà eu lieu, les cours intègrent d'ores et déjà les mauvaises nouvelles et après avoir protégé les portefeuilles de nos clients avec des placements monétaires, nous nous apprêtons à relever progressivement la part des actions. "

DOSAGE DE PRUDENCE ET DE CONFIANCE

Pour l'immobilier, de la même manière, le discours est un savant dosage de prudence et de confiance. Car l'idée n'est pas de nier l'évidence : l'activité immobilière connaît un net ralentissement et la hausse des prix ininterrompue qu'a connue le marché depuis dix ans semble bel et bien révolue. En outre, une menace de plus en plus pressante renforce l'inquiétude des investisseurs, très friands de produits de défiscalisation : la volonté affichée des pouvoirs publics de plafonner à l'avenir les niches fiscales ou d'en durcir les conditions d'accès. Olivier Courteaux, responsable des études patrimoniales, nuance néanmoins : " C'est l'utilisation excessive et mal ciblée qui risque d'être épinglée. Par exemple, les avantages fiscaux du statut de LMP [loueur meublé professionnel], qui ne répondent aujourd'hui à aucun objectif social, pourraient être réservés aux seules locations présentant un caractère commercial [exploitation de gîte] ou qui servent un intérêt général particulier [résidences avec services]. " Quoi qu'il en soit, l'immobilier demeure le seul moyen d'utiliser le levier du crédit pour se constituer un patrimoine et la carotte fiscale doit rester un bonus dans une démarche d'épargne à long terme plutôt qu'un objectif prioritaire. Désormais, insiste Christine Vassal-Largy, responsable du pôle immobilier chez Thésaurus, " il va falloir être plus sélectif dans le choix des programmes immobiliers, et favoriser les secteurs où la demande reste forte. "

Après une période dorée où tous les placements étaient performants, les CGPI se retrouvent face à leurs responsabilités. Mais la profession, insuffisamment réglementée, est encore très disparate. Dans cette période tourmentée, il n'est pas certain que tous les conseillers auront les compétences et les moyens de faire les bons choix. Au tour des clients d'être vigilants et sélectifs.

Jean-François Hennion

Lien permanent vers cet article :
<http://www.latribune.fr/info/IDAE80802D1136E0DDC125749F005A8EFC>

80€
OFFERTS
jusqu'au 31/08/08


Symphonis-Vie : 80€ OFFERTS*
jusqu'au 31/08/08 pour toute
première ouverture d'une Assurance-vie !
0 frais d'entrée et sur versements
0 frais d'arbitrage en ligne
* Conditions sur site

<http://www.latribune.fr/info/Que-conseiller-a-quelqu-un-qui-vient-de-perdre-20--de-ses-placements----->

Vos réactions

[Haut de page] | [Accueil](#) | [Entreprises & secteurs](#) | [Bourse](#) | [Economie](#) | [Monde](#) | [Politique](#) | [Sport](#) | [Emploi & carrière](#) | [Finances perso](#) | [Culture & loisirs](#) | [Journal](#) | [Dossiers](#)

▪ [Ma page RSS](#) ▪ [Ma bibliothèque](#) ▪ [Mes alertes](#) ▪ [Mes newsletters](#) ▪ [Mon portefeuille](#) ▪ [Mes listes de valeurs](#)

[Contact](#) - [Plan du site](#) - [Vos remarques](#) - [Politique du site](#) - [Rediffusion](#) - [Contact publicité](#) - [Nos partenaires](#) - [Charte d'indépendance et de déontologie](#)
Syndication 

Partenaires : [Franchise](#) | [Immobilier](#) | [Defiscalisation](#)

Découvrez : [01net](#) - [01men](#) - [RMC](#) - [BFM](#) - [BFM TV](#) - [Micro Achat](#) - [Electronique.biz](#)

ISSN 1760-4869